

Olemps

Côté Sud

“Dessine-moi Olemps...”



Dessins réalisés par les enfants de nos écoles

DOSSIER
JEUNESSE

VIE MUNICIPALE
Infos de la commune

COMPTE RENDU
des commissions

DOSSIER
La place des jeunes à Olemps

DIVERS
État civil,
courrier des lecteurs

No 4
NOVEMBRE 2009



Après des vacances bien méritées pour tous, voici le temps de la rentrée

Une rentrée sous le signe des festivités : la fête du village a réuni sous un temps clément, les olempiens les 4 et 5 octobre.

Une rentrée sous le signe de la détente avec la reprise de toutes les associations tant sportives que culturelles.

Une rentrée dynamique pour tout le conseil municipal qui continue de mener à bien ses projets et s'active aussi à la communauté d'agglomération du grand Rodez.

Une rentrée studieuse pour les élèves de l'école Pierre Loubière et de l'école des Grillons. La commission Jeunesse/Ecole ne les a pas oubliés et à la lecture de ce nouveau dossier, vous irez à la découverte de la politique de la jeunesse.

Je remercie tous ceux et celles qui par leur bonne volonté, leur dynamisme, font vivre notre commune et j'encourage chacun d'entre vous à faire en sorte qu'Olems aille toujours de l'avant.

Sylvie LOPEZ
Maire



OLEMPS MOBILISÉ DANS LA PRÉVENTION de la grippe A (H1/N1)



Ces trois derniers mois, nombre de cas de grippe A (H1N1) ont touché soit des adultes, soit des enfants. Les cas développés jusqu'à ce jour en France, ne semblent pas aussi graves qu'on aurait pu le penser dès le début de cette affection, au Mexique.

Cette nouvelle grippe A (H1/N1) est une infection respiratoire, aiguë et contagieuse. Ce virus se propage par la toux, les éternuements ou en touchant les surfaces contaminées puis son nez ou sa bouche.

Une pandémie grippale est une épidémie caractérisée par une diffusion géographique très étendue. Ce nouveau virus est différent de la grippe saisonnière.

Parce qu'il vaut toujours mieux prévenir que guérir, l'Aveyron est au travail. Dès la fin juillet, la Préfecture et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) ont fait le point sur les travaux de préparation à une éventuelle pandémie de grippe A H1/N1. Professionnels de santé, responsables économiques ont des consignes de conduite à tenir en cas de survenance d'une possible pandémie. Le grand public a besoin d'être informé mais surtout rassuré. Le virus de cette grippe est en effet « plus contagieux que virulent ». Et M. le Préfet de rappeler, encore et toujours, les mesures d'hygiène élémentaires : « se laver les mains plusieurs fois par jour, utiliser un mouchoir en papier plutôt qu'en tissu... ». Mme le Maire, en lien avec la commission

action sanitaire et sociale, a étudié les différentes mesures à mettre en œuvre au sein de notre commune : mise en place, dans les classes, de poubelles à pédale avec couvercle, de serviettes à usage unique, de distributeurs de savon pour le lavage des mains avec des protocoles d'utilisation. Idem pour la mairie, avec commande de masques pour le personnel et mise en place d'un Plan de Continuité des Activités pour faire face à un absentéisme massif des agents municipaux, la mairie devant toujours rester en veille afin d'être opérationnelle à tout moment, notamment dans le domaine de l'état civil. Elle doit aussi pouvoir continuer d'assurer ses missions relatives à la police administrative, au maintien du lien social et sanitaire avec la population, aux services essentiels à la vie collective et à la communication de l'information de la population, en lien avec les services préfectoraux.

Afin de pouvoir répondre aux besoins de la population en cas de pandémie, le conseil municipal a constitué des groupes de permanence. Il appartiendra à Mme le Maire, le cas échéant, de prendre toutes mesures utiles afin d'éviter les regroupements de population (ex. : match de foot, basket ...). Autre précision : elle doit aussi assurer la protection des seuls agents communaux.

Lors du plan canicule, cette même commission a effectué un recensement de population chez les personnes de 65 ans et plus et isolées. **Il serait souhaitable qu'à présent, les personnes considérées comme fragiles puissent se faire connaître auprès de nos services.** La solidarité de voisinage devant être omniprésente, n'hésitez pas à nous signaler les personnes en difficulté.

CONSEILS D'HYGIÈNE POUR SE PROTÉGER

- Se couvrir la bouche lors d'une toux puis se laver les mains,
- Se couvrir le nez lors des éternuements puis se laver les mains,
- Se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, les jeter dans une poubelle recouverte d'un couvercle, puis se laver les mains,
- Cracher systématiquement dans un mouchoir en papier à usage unique, le jeter dans une poubelle recouverte d'un couvercle, puis se laver les mains.

Divers

HORAIRES D'OUVERTURE

	MEDIATHEQUE 05 65 75 51 06		DECHETTERIE 06 74 91 98 17	
	Matin	Soir	Matin	Soir
Lundi	xx	16h00 - 18h00	xx	xx
Mardi	09h30 - 12h00	16h00 - 18h00	09h00 - 12h00	14h00 - 18h30
Mercredi	09h30 - 12h30	14h00 - 18h30	xx	xx
Jeudi	09h30 - 12h00	16h00 - 18h00	09h00 - 12h00	14h00 - 18h30
Vendredi	xx	14h00 - 18h00	xx	xx
Samedi	09h30 - 12h30	xx	09h00 - 12h00	14h00 - 18h30

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

- Olems, La Mouline, Gazet, Malan, Le Lachet :
 - mardi (sacs noirs), à partir de 13h00
 - vendredi (sacs jaunes), à partir de 13h00
- Toizac, Cayssiolet :
 - lundi (sacs noirs), à partir de 13h00
 - jeudi (sacs jaunes), à partir de 13h00

LES DIFFÉRENTS CONTAINERS	Conteneurs		
	Verre	Papier	Huiles usagées
Déchetterie	x	x	x
La Mouline (Parking de l'église)	x	x	x
Super U	x	x	-
Espace sportif Georges Bru	x	x	-
La Croisière	x	-	-
Toizac	x	-	-
Lagarrique	x	x	-



LES CONTAINERS S'ENTERRENT

Sur le parking du centre urbain, ces derniers jours, des travaux d'enfouissement de Points d'Apports Volontaires (verre et papier) ont été réalisés afin d'améliorer l'espace visuel de notre centre ville.

MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
• le samedi de 8h30 à 12h30

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : mairie-olemps.fr – Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication
Conception et impression : Groupe Burlat Rodez



COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

PAS DE TRÊVE ESTIVALE POUR LA COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

En effet, cette commission s'est mobilisée, en lien avec le Conseil des Sages, pour mettre en place le plan canicule. Suite à l'envoi, à 280 habitants, d'un courrier, d'un questionnaire et d'une fiche de conseils, le registre confidentiel a pu être établi. Des informations ont largement été diffusées dans les lieux publics et autres (affiches, tracts, articles presse...).

Sans que le plan canicule ne soit déclenché par la Préfecture, la mairie a téléphoné ou s'est rendue chez les personnes qui auraient pu être en difficulté.

A tout cela, il faut associer la présence d'une solidarité de proximité dont on peut se féliciter.

Fin juillet, dans le cadre de la prévention de la pandémie grippale, M. le Préfet nous a saisis afin qu'un Plan de Continuité d'Activité soit établi. Ce plan doit permettre à la mairie de fonctionner en service minimum malgré une situation de crise.

Début septembre, la commission a finalisé la mise en place de la réunion sur la Dépendance et la Transmission du Patrimoine qui a eu lieu le 29 septembre dernier.

Actuellement, nous réfléchissons à l'organisation du **repas des Aînés, prévu le 17 janvier 2010**, à l'espace sportif Georges BRU.

COMMISSION COMMUNICATION

Outre les différents travaux ou manifestations que la commission communication organise et qui reviennent régulièrement comme :

- l'élaboration du journal « Coté Sud »,
- les vœux du maire,
- les menus et décorations lors du repas des aînés,
- la mise à jour du site internet,

une nouveauté va vous être proposée le 13 décembre prochain.

En effet, comme évoqué dans le précédent « Coté Sud », nous avons décidé de remplacer le traditionnel marché de Noël par le marché du « Goût et du Bien-Etre ».

Les marchés de Noël se multipliant en cette période de l'année dans beaucoup de villages environnants, nous ne souhaitons pas

que cette manifestation, qui remportait chaque année un vif succès, ne s'essouffle. Nous avons opté pour un nouveau concept qui met en avant deux fleurons de notre belle région : le goût et le bien-être.

D'ores et déjà, exposants et associations ont répondu à notre appel pour proposer des produits régionaux, des produits bio et des démonstrations de leur savoir faire dans le domaine de l'apiculture, la vannerie, le yoga, l'esthétisme...

A midi, vous pourrez déguster sur place ou emporter chez vous des plats venus d'ici et d'ailleurs...

Rendez-vous : **dimanche 13 décembre 2009** pour le **1^{er} marché du Goût et du Bien-Etre** à Olemps à partir de 9h00 à l'espace sportif Georges BRU.

COMMISSION ENVIRONNEMENT



Soirée de l'arbre



Réunion bois de Linars

Quand on parle de développement durable, on évoque généralement les trois piliers (l'environnemental, le social et l'économique) et la nécessité de concilier ces différents thèmes pour assurer un développement qui réponde aux besoins des générations du présent mais aussi du futur (nos

enfants et petits enfants...).

Pour traduire localement cette orientation, les élus associent citoyens, associations et institutions dans le processus de décision. A ce titre, le comité de pilotage constitué pour le bois de Linars en est un exemple. Les divers partenaires se réunissent régulièrement avec pour objectifs :

- ouvrir un espace naturel à la promenade,
- protéger les espèces,
- éduquer, pratiquer une pédagogie active.

Dans ce même esprit d'information et d'échanges, la soirée sur la gestion de l'arbre en milieu urbain s'est avérée elle aussi très enrichissante.

OLEMPS : UN CADRE DE VIE PLUS AGRÉABLE

Depuis juillet, les jeunes enfants ont des jeux supplémentaires à leur disposition :

- une balançoire 4 places à ressorts, à Lagarrigue, à proximité du terrain de tennis et de pétanque, complétée par un banc et une poubelle,
- à la Mouline, les mamans peuvent aussi faire une halte sur le banc qui jouxte maintenant une étoile à ressorts se balançant au gré de l'humeur des petits olempiens,
- un tourniquet et un dauphin complètent l'espace jeux de la mairie.

APPRENONS ENSEMBLE À RESPECTER L'ESPACE PUBLIC

Prochainement, vont être implantés des distributeurs de sacs pour déjections canines sur différents sites : quartier de la Croix, des 4 Vents, près du stade d'Olemps, espace vert du Crédit Immobilier, La Mouline.



OLEMPS ET LES IMPÔTS LOCAUX

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 120 AVEYRON

Commune : 174 A OLEMPS

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ①	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2008	20,63 %	%	%	11,72 %	4,59 %	%	%	7,75 %
	Taux 2009	20,63 % ①	%	%	12,25 % ②	4,72 % ③	%	%	8,14 % ④
	Adresse								
	Base	1451			1451	1451			1451
	Cotisation	299			178	68			118
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations 2008	292			166	65			110
	Variation en % ②	+2,40 %	%	%	+7,23 %	+4,62 %	%	%	+7,27 %
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Propriétés non bâties	Taux 2008	%	%	%	%	%	%	%	%
	Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%	%
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
Cotisations 2008									
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties					Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »								X	
Base « Collectivités »									
							Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥	⑥	53
							Dégrèvement « Habitation principale » ⑦		
							Dégrèvement JA « État » ⑧		
							Dégrèvement JA « Collectivités » ⑧		
							Montant de votre impôt		716 ⑤

Référence administrative : 120 50 023 017 174 A G V
Ci-dessus un exemple d'avis d'impôts locaux d'un contribuable olempien

Vous venez de recevoir votre avis d'imposition des impôts locaux perçus par la Commune, le Département et la Région, ainsi que d'autres organismes, au titre de l'année 2009.

Si vous regardez la ligne faisant mention des taux, vous constaterez, que comme votre conseil s'y était engagé, le taux communal de 20.63 % (1) n'a pas augmenté, alors qu'au niveau départemental et au niveau régional les taux s'accroissent respectivement de 4.52 % (2) et 2.83 % (3). Le taux de la taxe des ordures ménagères augmente quant à lui de 5% (4).

Malgré cette stabilité et ces faibles augmentations, des variations de 3 à 8 %, voire plus, de vos cotisations peuvent apparaître : en effet, chaque année, le législateur, en votant la loi de finances, procède à une actualisation des valeurs locatives cadastrales, qui apparaissent sur vos avis sous l'appellation « base ». Pour 2009, le coefficient était de 1.025 pour les propriétés bâties et de 1.5 % pour les propriétés non bâties.

C'est cette réévaluation qui, chaque année, entraîne mathématiquement une augmentation de votre imposition globale (5).

Vous noterez également que, par le biais des « frais de gestion de la fiscalité directe locale » (6), vous participez aux dépenses que l'Etat supporte pour établir et recouvrer l'ensemble des impôts directs locaux et pour financer les dégrèvements et admissions en non-valeurs.

COMMISSION TRAVAUX ET URBANISME

DES PROJETS D'URBANISME SONT EN COURS :

- construction, par un organisme privé, d'un lotissement de 28 maisons (location/accession), situé dans la zone de La Prade,
- vente, par un promoteur, de 16 lots viabilisés (430 m² à 670 m²), situés près du vieil Olemps : lotissement des Côteaux du Moulin.

OPERATION FAÇADES

Suite à l'engagement de notre commune, du Grand Rodez et du Conseil Général pour l'aide au ravalement des façades, 4 propriétaires de La Mouline ont profité de cette opération. (La part communale globale a représenté un coût de 1938 € sur cette période de 3 ans.)

Cette convention a été prorogée d'un an. Nous avons souhaité aligner notre participation sur celle du département, à savoir **20%** du coût des travaux (au lieu de 12%) avec un plafond de 900€/dossier, le Grand Rodez prenant en charge les frais de l'architecte conseil.

MEDIATHEQUE :

- une rampe inclinée en béton a été réalisée en régie pour permettre

aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle de lecture, - à l'extérieur, des containers-poubelles sont désormais rangés et cachés dans une structure avec ossature mixte bois/fer, construite par nos agents techniques.

EQUIPEMENTS

La municipalité a décidé de conforter les moyens matériels mis à disposition des agents techniques : achat d'un nouveau nettoyeur haute pression, d'une taille haie thermique, d'une motobineuse, d'un désherbeur thermique, d'une tondeuse frontale et d'un fourgon d'occasion. Les agents ont été dotés d'une tenue de travail identique.

VOIRIE

Dans un précédent « Côté Sud », nous avons évoqué la fréquence des accidents au bas de la Mouline, et la solution à y apporter. Courant août, le revêtement de la chaussée a été refait au niveau du virage dangereux.



LA PLACE DES JEUNES À OLEMPES

Une réflexion sur la jeunesse nous a paru indispensable pour notre commune afin de donner une ligne de conduite à poursuivre sur le long terme.

Les élus de la commission école et jeunesse et vie associative sportive et culturelle avec la collaboration active du Conseil des Sages, ont réfléchi et élaboré une politique de la jeunesse que nous vous présentons.

POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Notre politique de la jeunesse consiste à penser la place et la participation des jeunes dans notre commune.

Quel est l'espace public que nous souhaitons offrir aux jeunes et corollairement celui que les jeunes choisissent de s'approprier ? Une politique de la jeunesse peut-elle se concevoir sans la participation des jeunes ?

Doit-elle ne concerner que les jeunes ?

Pour nous, elle consiste à :

- faire le bilan sur la jeunesse : nombre de jeunes par tranches d'âge,
- se donner les moyens d'être à l'écoute des jeunes pour favoriser l'émergence de leurs projets, en discutant avec eux, en s'appuyant sur les institutions spécialisées (jeunesse et sports, CAF, AGIR etc...),
- les épauler pour mener à bien leurs projets,
- les associer dans nos orientations et dans les différents choix politiques de la commune,
- faciliter leur engagement dans la vie associative, culturelle, festive et sportive,
- consacrer une place sur le site Internet et le journal « Côté Sud » aux jeunes afin qu'ils s'expriment,
- développer la citoyenneté : rappeler les valeurs de respect mutuel entre génération, les droits et les devoirs de chacun...
- définir une politique de prévention communale : transmettre les lignes directrices à l'intention du groupe de travail "Prévention Jeunesse", élaborer un catalogue de mesures et un calendrier d'activités,
- informer : créer une permanence ou un lieu répertoriant l'ensemble des organismes, structures et activités existant pour la jeunesse dans le domaine social, culture, éducatif, sportif et de la santé et les personnes ressources de la commune,
- évaluer les actions : élaborer un système d'évaluation interne.

DES « ZAPPEURS » HEUREUX...

115 jeunes entre 12 et 21 ans ont bénéficié du dispositif ZAP mis en place depuis cette année à Olemps. Les jeunes détenteurs de la carte bénéficient, pour un an, de réductions dans les principaux

commerces et lieux de loisirs de la ville et du grand Rodez. Ceux ayant un chéquier ont bénéficié en plus d'activités gratuites durant les deux mois d'été. Equitation, canyoning, bowling, danse, parcours acrobatique, stage de secourisme, windsurf, entrées à la piscine et de nombreuses autres activités étaient au programme des vacances pour les zappeurs.

Notre commune a pris en charge le financement de ces différentes activités.

Un questionnaire adressé à chaque participant nous permettra d'apporter les améliorations nécessaires pour les années suivantes. Nous leur rappelons de ne pas oublier de nous le retourner en mairie d'Olemps au plus tôt.

INSCRIPTION 2010/2011

Les jeunes n'ayant pas bénéficié, sur notre commune, de la carte ZAP, durant 2009, et qui sont intéressés pour l'été 2010, doivent se présenter en mairie d'Olemps pour se pré-inscrire sur la « Zap-Liste » avant le **31 décembre 2009**.

Quant aux Zappeurs de l'été 2009, ils recevront automatiquement leur dossier pour 2010.

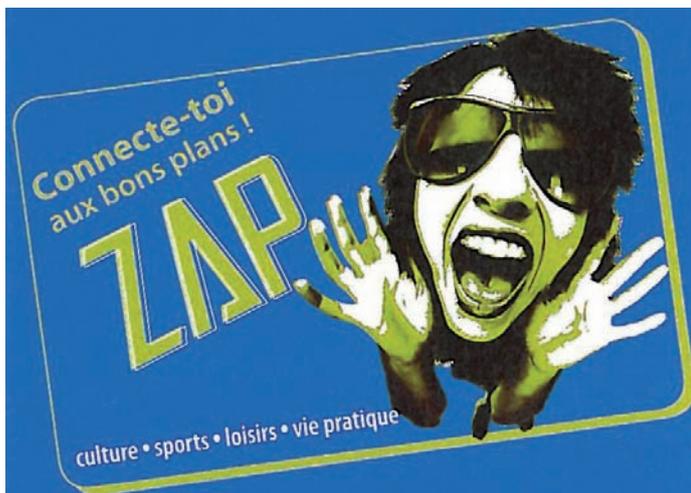
Anciens et nouveaux « zappeurs » (pré-inscrits) recevront le dossier d'inscription courant juin 2010.

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL : C.E.L.

Ce contrat s'appuie sur le projet éducatif local en lien avec le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, les élus, les associations, les familles et les jeunes. Il vise à rendre plus cohérents les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire), en organisant des activités socioculturelles et sportives encadrées par des intervenants compétents. Ces activités se veulent accessibles à tous et sont organisées en concertation avec les jeunes et leurs parents, durant la période périscolaire pour les enfants de primaire et maternelle, et extrascolaire pour les jeunes adolescents.

Cette année, nos principaux axes de travail seront :

- **développement des activités périscolaires encadrées par les associations communales.**
- **garderie de l'école Pierre LOUBIERE – Côté primaire**, les activités avec les associations seront maintenues à raison d'une ou deux séances tous les 15 jours. Les autres soirs de la semaine, des activités variées seront proposées par l'animatrice de la commune. Il en sera de même côté maternelle avec deux activités mensuelles.
- **garderie de l'école des Grillons maternelle et primaire** : une séance tous les 15 jours sera mise en œuvre avec les associations. La mairie souhaite en outre organiser une grande journée d'animations pour les enfants en partenariat avec les associations, les parents d'élèves et la collectivité.
- **l'ouverture d'un temps accueil pour les jeunes de 14 à 17 ans.** Une réunion avec les adolescents de 14 à 17 ans, concernant l'ouverture de ce temps d'accueil, va être organisée pour mieux connaître les attentes et les disponibilités de chacun. L'accueil serait géré par la commune qui mettrait à disposition son animatrice afin que les jeunes :
 - aient un endroit où se retrouver,
 - bénéficient d'une offre d'animation,
 - aient la possibilité de monter des projets sportifs, culturels et de loisirs,
 - participent à l'animation de la commune,
 - aient accès aux messages de prévention concernant la jeunesse.



CANTINE SCOLAIRE



Après avoir enquêté auprès d'enfants du primaire, de parents de la maternelle, des membres de l'APE, d'agents communaux de la cantine, il est ressorti que l'actuel prestataire (MARTEL CRM) donnait satisfaction et celui-ci a donc été reconduit pour l'année scolaire 2009/2010.

Avec 2 repas Bio par mois, nous espérons, avant de pouvoir faire mieux, initier nos enfants à la qualité de l'alimentation. La traçabilité des produits, se fournir auprès de producteurs régionaux, favoriser les circuits courts, font partie de nos exigences pour le choix de notre prestataire.

Le prix des repas est aussi pour nous un critère primordial et avec la crise qui frappe de nombreuses familles, nous avons voulu mettre en place des tarifs tenant compte des revenus de chacun afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un repas à l'école.

Le paiement est désormais mensuel, le système des tickets a disparu, et les nouveaux tarifs s'échelonnent maintenant de 1,60 € à 3,20 €.

Tout n'est pas parfait bien sûr, mais actuellement un travail est en cours pour essayer de réduire le bruit pendant les repas.

Une enquête acoustique a été menée cet été et une solution adaptée a été choisie. Des claustres sur roulettes seront posés afin d'absorber le bruit. De plus, un décalage des repas entre les petits et les grands permettra de réduire les nuisances.



ECOLE PIERRE LOUBIERE ANNEE SCOLAIRE 2009/2010 TARIFS CANTINE

	Revenu Brut Global : compris entre		
Lieu d'habitation	Tranche 1 : 0 et 23 125 €	Tranche 2 : 23 126 et 32 500 €	Tranche 3 : 32 500 €
Olemps	1,60 €	2,60 €	3,20 €
Hors commune	3,20 €	3,20 €	3,20 €

TARIFS GARDERIE – ETUDE

	GARDERIE		ETUDE	Garderie après étude
	7h30 à 8h30 ou 17h30 à 18h30	7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h30	17h15 à 18h00	18h00 à 18h30
Occasionnel	1,00 €	2,00 €	1,20 €	Gratuit
Abonnement mensuel	5,00 €	10,00 €	7,00 €	Gratuit
Abonnement trimestriel	12,00 €	24,00 €	15,00 €	Gratuit
Abonnement annuel	30,00 €	60,00 €	40,00 €	Gratuit

LES ÉCOLES ET LA MAIRIE

Le personnel communal à l'école : Mmes Cécile BEAUPREAU, Carole BLANC, Patricia CAUBEL, Fanny DONDRILLE, Isabel GOMBERT, Khasherden MANALJAV, Isabelle MAYRAND, Brinda NOE, Eliane ZWIERNIAK.

Le grand nettoyage (cirage des sols, désinfection des jouets...) de l'école primaire Pierre LOUBIERE a été réalisé cet été. Le changement des fenêtres et volets est effectif depuis début septembre. Les élèves du CE1 ont découvert, à la rentrée, une classe entièrement rénovée.



POUR INFO

Nous tenons à préciser que, cette année, les frais de transports à la piscine des élèves de nos écoles sont pris en charge par la municipalité. (Auparavant, la communauté d'agglomération du Grand Rodez les prenait en charge).

CONCLUSION

Au travers de ce dossier, vous avez pu prendre connaissance du travail entrepris en faveur de la jeunesse.

Nous tenons à remercier les différents partenaires et acteurs de la commune qui œuvrent pour le bien être des jeunes d'Olemps.



ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE Élémentaire

L'effectif grimpe et les projets fleurissent à l'école élémentaire Pierre LOUBIÈRE

Cette année, l'accent sera mis sur la notion de respect. Respect de l'autre d'abord, avec la mise en place d'un contrat de vie collectif. Respect de l'environnement ensuite, avec l'apprentissage de gestes écologiques simples, la découverte et l'aménagement du milieu proche et l'embellissement du cadre scolaire (réalisation d'une fresque sur les murs du préau, dans le cadre du CEL en collaboration avec l'association Verlézarts).

Ne seront cependant négligées ni les sorties culturelles (MJC, musées), ni les rencontres sportives, ni la sécurité (routièrre notamment). Toutes ces activités sont rendues possibles grâce au soutien sans faille de la municipalité et au dynamisme jamais démenti de l'Association des Parents d'Elèves (APE).

La composition de l'équipe pédagogique, est pratiquement inchangée :

CP : Mme Ginette SAQUET

CE1 : Mme Ghislaine AUSSEL

CE2 : M. Jean-Marc JOSE (maître formateur)

CM1 : M. Bernard SAQUET

CM2 : M. Gérard HAYS (Directeur)

Nouvelle venue, Mme Katia STRAZZABOSCHI assure cette année les décharges de direction et d'EMF (Enseignant Maître Formateur).



ÉCOLE Les Grillons

Le 2 septembre, a eu lieu la rentrée des classes. L'école s'est enrichie de visages nouveaux. M^{me} Véronique PONS-BOUYSSOU succède à Mme Mathilde CORP pour la classe de GS-CP, en alternance avec M^{me} Stéphanie VIALLETTE. M. Simon TAILLEMITE assure la classe des CE1- CE2, le vendredi, jour de la décharge de direction de M^{me} Marie-France ARTIS.

Avec 87 élèves et une moyenne de 22 élèves par classes pour les cycles 2 et 3, les enfants peuvent bénéficier d'un très bon suivi.

La garderie du matin commence tous jours à 7h30 et fonctionne aussi le soir, jusqu'à 18h30.

Des sorties sont prévues : une journée vendanges à Marcillac (début octobre), une pièce de théâtre à la MJC (mars), ainsi qu'une séance de cinéma à Rodez.



Maternelle



L'équipe enseignante

La rentrée scolaire 2009/2010 a été marquée par une hausse assez sensible des effectifs. Les enseignantes, M^{mes} Florence BAUGUIL, Marie GUITARD et Marie-Thérèse HAYS sont toujours secondées par leurs collègues ATSEM M^{mes} Isabelle MAYRAND, Cécile BEAUPRÉAU et Éliane ZWIERNIAK. L'aide à la direction d'école est pour la 4^e année assurée par M^{me} Marie-Hélène

SCHMITT. C'est une équipe stable dans une école rutilante et renouvelée (toutes les portes et fenêtres côté cours ont été changées) qu'ont donc retrouvée les élèves.

Ces derniers ont déjà commencé à travailler autour du nouveau projet élaboré par les enseignantes : l'expression corporelle et les arts du cirque... Des conteuses, des spectacles, des animations se succéderont au long de cette année scolaire et aboutiront à la réalisation d'un spectacle... qui aura, espérons-le, autant de succès que l'exposition « La petite fabrique » qui s'est tenue à la médiathèque au printemps dernier.

Les activités régulières sont maintenues : médiathèque, séances piscine pour les cycles 2 et 3, Prévention Routière pour le cycle 3.

Cette année, la classe de CE1-CE2, ayant un projet sur l'Art, préparera, tout au long de l'année, un voyage vers Barcelone et ses musées.

Un groupe de danses africaines interviendra dans le cadre du spectacle de l'école avec initiation et prestation des enfants.

On en reparlera dans un prochain « Côté Sud »...

Retenez que les deux temps forts pour

l'année 2009-2010 sont les suivants :

- le quine, le samedi 9 janvier 2010,
- le repas spectacle, le samedi 29 mai 2010.

Associations



JUDO

La saison 2009/2010 a démarré.

Les cours se déroulent le jeudi :

- de 17h30 à 18h15 pour le pré-judo, (enfants de 4 à 5 ans).

- de 18h15 à 19h30 pour l'école de judo 1, (enfants de 6 ans et plus).

2 cours gratuits vous sont proposés pour donner un avant goût du Judo à votre enfant.

La fédération française de ce sport a mis au point un programme pédagogique adapté « éveil judo », il vise au développement moteur, intellectuel et relationnel de l'enfant et facilite l'apprentissage. Il inculque à l'enfant le code moral du Judo : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié. Les cours sont assurés par un éducateur sportif diplômé d'état, 1^{er} degré de Judo.

Pour tous renseignements, contactez Lionel MAFFRE au 05 65 68 87 73.



Une prise de judo

LES FERMETTES ont 20 ans

C'est au cours de l'été 1989 que les premières maisons ont été occupées. Deux ans plus tard, les 14 maisons du lotissement étaient achevées. Les jeunes ménages de trentenaire ont tissé des liens de bon voisinage, voire d'amitié.

Il fut alors logique qu'un repas de quartier soit organisé. L'essai fut transformé et c'est aujourd'hui une véritable fête qui réunit, le temps d'une journée d'été, les parents et leurs grands enfants.

Tous se retrouveront en janvier pour l'assemblée générale de « Bien-être aux Fermettes » suivie de la traditionnelle galette.



Magret et truffade au menu du jour

SPORT Quilles De Huit

Bilan de la saison 2009 :

- en championnat de district : victoire par équipe en 1^osérie, seconde place chez les juniors (même si ces derniers avaient fait la course en tête toute la saison) et places d'honneur chez les cadets et en 2^osérie,

- en individuel de district, Pascal GARRIGUES et Christophe COUFFIGNAL ont remporté le titre dans leur catégorie respective,

- à la finale départementale « des jeunes, féminines et vétérans » qui se déroulait le 5 juillet à Puech Camp, notre présidente Sophie a terminé à la troisième place,

- Benoît MARIE et Etienne GARRIGUES ont, quant à eux, terminé 3^o de la catégorie Juniors au championnat de France par équipes et Benoît a également terminé 3^o lors du Championnat de France individuel qui s'est déroulé à Lunel.

La saison s'est définitivement achevée le 26 septembre par l'inter-sociétaire qui s'est déroulé sous un soleil radieux. Chacun a pu participer aux différents ateliers préparés par nos deux « Jeannots » et au challenge du club qui a été remporté par Jérôme CAUSSIGNAC.

Comme il se doit, la soirée s'est terminée par un délicieux repas concocté par les « cuistots » du club.

La saison 2010 se prépare déjà puisque, depuis le mois d'octobre nos animateurs initient les jeunes pousses dans les écoles du village.

Si vous voulez découvrir notre sport ou avoir des renseignements sur cette discipline, vous pouvez appeler Sophie RODOLPHE au 05 65 68 66 28



Equipe des vainqueurs du titre en 1^{ère} série

LA RENTRÉE Ping Club



La salle du Ping Club à l'espace Georges BRU

Les entraînements et l'école de ping ont repris depuis plusieurs semaines. L'équipe 1, en régionale 2, aura fort à faire avec notamment Albi et Montauban. Quatre autres équipes évolueront au niveau départemental.

Le ping-club fêtera, en 2010, son trentième anniversaire... Que de chemin parcouru depuis les premiers échanges entre des "mordus" de la petite balle dont les vétérans, Georges SAHUQUET et Christian WILK, toujours présents, ainsi que Arnaud et Laurent GAYRARD, titulaires immuables de l'équipe fanion.

L'école de ping fonctionne le mercredi de 18h15 à 19h45. Des adultes, du débutant au joueur confirmé se retrouvent le jeudi à partir de 20h15. Le vendredi soir et le week-end sont réservés aux compétitions.

Chaque adhérent a le choix entre la pratique en loisirs (40 € l'année) ou en compétition (70 € l'année)

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 65 68 26 67 ou par mail : dfbosc@orange.fr.

BASKET Handisport



Chrystel ALQUIER, 1^{er} rang au centre

UNE SPORTIVE OLEMPIENNE A L'HONNEUR !

Chrystel ALQUIER EN EQUIPE DE FRANCE DE BASKET HANDISPORT

Cette jeune athlète de 29 ans, habitant notre commune, a intégré l'équipe de France de basket depuis février et a participé aux championnats d'Europe en Angleterre où l'équipe a terminé à la 4^e place.

Ses futurs objectifs sont, dans 2 ans, les prochains championnats d'Europe qualificatifs pour les JO de Londres.

Chrystel s'entraîne à Druelle sous la houlette d'Hervé PELISSIER (Olempien également), au sein de l'équipe handisport qui évolue en nationale 2.

L'activité d'handibasket est peu connue, pourtant celle-ci est ouverte à tout le monde. Il faut savoir que 2 joueurs valides peuvent faire partie de l'équipe. Alors, avis aux amateurs !

Nous souhaitons bon vent à Chrystel pour ses futures joutes internationales et tenons à féliciter tous les sportifs qui œuvrent pour l'handisport en général.



DES NOUVEAUTÉS À LA MÉDIATHÈQUE



Peinture de l'Unité Médico-Psychologique d'Olemps

A la rentrée, la médiathèque a procédé à certaines améliorations. En effet, l'augmentation de la fréquentation de celle-ci a amené une révision des modalités de prêt. Désormais un lecteur peut emprunter 4 imprimés (livres et revues) + 2 CD audio + 1 CD rom pour un mois + 1 DVD pour une semaine. Depuis le 1^{er} septembre, les horaires d'ouverture de la médiathèque ont été modifiés afin de permettre aux tout-petits de profiter du lieu. En effet, le vendredi matin est fermé au public et consacré à la structure d'accueil petite enfance, aux classes maternelles des deux écoles et aux assistantes maternelles ne dépendant pas de la crèche.

Comme chaque année, les classes du primaire ont leurs créneaux réservés les mardis et jeudis après-midi. C'est l'occasion de leur faire découvrir l'univers du livre et de la lecture avec des activités adaptées à chaque niveau.

Tout le monde peut venir surfer sur Internet, les ordinateurs permettant aussi de consulter des CD rom.

Ce trimestre a été ponctué de diverses manifestations :

- septembre : exposition de peinture réalisée par les enfants de 3 à 6 ans de l'Unité Médico-Psychologique d'Olemps,

- octobre : exposition sur les discriminations réalisée par des jeunes, suite à la journée de lutte contre les discriminations en mai dernier. Mise en œuvre

par les animateurs de l'agglomération du Grand Rodez, elle tourne dans les différentes communes jusqu'à la fin de l'année.

- mercredi 21 octobre : spectacle sur le thème du théâtre pour les 7-11 ans interprété par la troupe « Acteurs, Pupitres et Cie ».



DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE : CHAQUE MINUTE COMPTE



Notre commune s'est dotée d'un défibrillateur semi-automatique depuis début juillet. Il est installé à l'espace sportif Georges BRU.

Une démonstration de l'appareil a été faite aux présidents d'associations, aux élus et au personnel communal. Les habitants seront conviés prochainement à une réunion d'information. La technicité des gestes à employer nécessite, pour être efficace, des connaissances théoriques et un savoir-faire pratique.



DÉPENDANCE ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Mardi 29 septembre, une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation de la mairie pour une information sur la dépendance et la transmission du patrimoine. Les intervenants ont mené une réunion interactive, répondant ainsi aux questions posées, ce qui a permis des échanges très positifs. Nous remercions plus particulièrement l'assistante sociale et les notaires pour leur intervention.



LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT

Un soir du mois de septembre, une personne s'était égarée dans le bois de Linars. La forte mobilisation de la population, afin de la retrouver, nous a confortés dans l'esprit de solidarité qui anime notre commune. Tous nos remerciements aux participants et plus particulièrement à Patrice LUCE qui l'a retrouvée.

CIMETIÈRE



Exemple de caves urnes

Durant toute l'année, nos employés entretiennent au mieux notre cimetière et nous les en remercions.

Parallèlement, la mairie a lancé une importante étude sur le cimetière, visant à établir un relevé exact des concessions et à procéder, si nécessaire, à des reprises de concessions paraissant abandonnées. De ce fait, il est possible que certaines personnes soient contactées. Nous réfléchissons également à créer un espace cinéraire dans lequel seraient proposées des caves urnes, où les familles pourraient déposer ou disperser les cendres de leurs défunts.

Il nous semble important qu'un espace paisible soit réservé aux personnes qui désirent se recueillir.



DU NOUVEAU À LA PAROISSE

Nous souhaitons la bienvenue au père Jean-Luc BARRIÉ qui vient de prendre la responsabilité de notre paroisse. Vous pouvez le joindre au 24 rue de L'Embergue à Rodez - Tél. : 05 65 87 12 50 - Courriel : barrie.jean-luc@wanadoo.fr.



MARCHÉ DU JEUDI

Après la trêve estivale, le marché a repris ses quartiers le jeudi après-midi. Pensez-y.



INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

L'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans, concerne les jeunes atteignant 18 ans entre le 1^{er} mars 2009 et le 28 février 2010.

L'institut national de la statistique et des études économiques vient de nous faire parvenir une liste des personnes concernées. Cette liste est incomplètement remplie, les jeunes ont été convoqués afin de passer en mairie avant fin décembre 2009 munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin que nous puissions les prendre en compte.

N'oubliez pas ! Pour les nouveaux arrivants, il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars 2010. La demande doit être faite avant le 31 décembre 2009.



CHIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DANGEREUX



Chiens de 1^{re} catégorie

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie, que la loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux. Outre la déclaration à faire en mairie, le propriétaire doit faire réaliser une évaluation comportementale de son animal par un vétérinaire. Il doit quant à lui, être en possession d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur nommé par le préfet. Au vu de ce dossier, M^{me} le Maire délivrera un permis de détention. Toutes ces démarches doivent être accomplies pour le 1^{er} janvier 2010. Ne pas respecter l'une de ces dispositions constitue un délit passible d'amende.



RECENSEMENT MILITAIRE

Que vous soyez garçon ou fille, de nationalité française, vous devez vous faire recenser entre la date de vos 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents, un justificatif de domicile. Une fois les formalités accomplies, nous vous remettons une attestation de recensement à conserver soigneusement car nous ne délivrons pas de duplicata. Ce document sera à présenter aux différents examens, concours...



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Vous prévoyez de partir en voyage en 2010 ? Votre enfant va passer un examen ? N'attendez pas la dernière minute pour faire la demande de carte nationale d'identité ou de passeport.



CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR CCE

Après 4 jours de compétition intense au domaine de Combelles pour le championnat national amateur de concours complet (176 cavaliers), Guilhem Calvo, 21 ans, vient d'être sacré Champion de France dans la catégorie As Jeunes Cavaliers, sur sa monture "Nazca du Rocher". Toutes nos félicitations à ce nouvel olempien.



DU JAMAIS VU

Nous ne le verrons plus, des camions qui empruntent la voie ferrée. Les changements de rail ont amené bon nombre de véhicules routiers à rouler sur la voie ferrée. La circulation des trains est rétablie et nous pouvons voyager en toute sécurité.



MANIFESTATIONS 2009/2010

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre	BEAUTRIJONG
Lundi 16 et mardi 17 novembre	Prévention Routière
Samedi 28 novembre	Repas de la Chasse
Vendredi 4 et samedi 5 décembre	TELETHON
Dimanche 13 décembre	Marché du Goût et du bien être
Jeudi 24 décembre	Messe de Minuit
Vendredi 8 janvier 2010	Vœux du Maire
Dimanche 17 janvier 2010	Repas des Aînés
Du 2 au 20 juin 2010	Tournoi Route d'Argent
Dimanche 6 juin 2010	Vide Grenier Les Alertes
Samedi 26 juin 2010	Kermesse Ecole P. LOUBIERE (à confirmer)

QUINES 2009 - 2010

AJO	Samedi 14/11/ 2009
Basket	Samedi 19/12/ 2009
Quilles	Samedi 02/01/2010
Ecole les Grillons	Samedi 9/01/2010
Foot	Samedi 16/01/2010
3 ^e Age	Dimanche 24/01/2010
Ecole Pierre LOUBIERE	Samedi 30/01/2010
Paroisse	Samedi 6/02/2010

Etat civil

NAISSANCES

Justine BRINGUIER, 4 av. Joseph Bastide
Marius VESSILLER, 1 rue Saint Jacques de Compostelle
Ambre VALIÈRE--TEYSSEIRE, 12 rue de l'Aube Claire
Calixtine CORNIOU--ANDREAN, 47 Côte de la Mouline
Maddox GUIRAL, 22 b La Mouline
Ewen REMINIAC, 36 rue des Peyrières
Sofie SEIDL, 12 rue Saint Jacques de Compostelle
Solenn RACO, Rés. Le Guillem, 2 rue du Manoir
Chloé COLOMB, 29 rue Vert Pré
Rubens TAVERNIER, l'Aube Claire
Roméo GLANDUS, rue Saint Jacques de Compostelle
Elio PASSERINI, 10 rue du Clos
Kylian BOURREL, 26 rue des Tilleuls



BOIS DE LINARS et son histoire

La commune d'Olemps vient d'acheter le bois de Linars à l'hôpital de Rodez et ré-éclébré actuellement à l'aménagement de ce territoire. À cette occasion, rappelons quelques points historiques de ce lieu bien connu des Olempiens, surtout chasseurs, pêcheurs, randonneurs, amateurs de champignons, de perce-neige ou de muguet,...

En 1197 (époque de la 3^e croisade et début du règne de Philippe Auguste), le bois fut vendu par le Sieur GOLFIER et son épouse, Dame BRUNISSEN, à l'hôpital N.D. du Pas, premier hôpital de Rodez fondé à la fin du XXII^e siècle. Il était situé sur l'actuelle place de l'Hôtel de Ville, à la limite de 2 juridictions : celle du Bourg, dépendant du Comte, et celle de la Cité, dépendant de l'Évêque. Cet établissement était dirigé par un « Dom » (recteur), élu par ses frères religieux et possédant cette charge à vie.

L'hôpital N.D. du Pas possédait un immense patrimoine : les domaines de Cantaranne, de La Morne (110 ha), Salars, Les Vals (136 ha) et des vignes dans le Vallon. Il percevait en plus de nombreuses redevances : fermages, dîmes, et autres ... Si les terres de Linars n'étaient pas négligeables, essentiel était le bois (36 ha) qui alimentait le chauffage de l'établissement (il semble qu'il y ait eu des châtaigniers). Les Olempiens de 2009 connaissent et apprécient cette réserve forestière, riche à plusieurs points de vue :

- pour ses nombreuses essences : chênes, hêtres, épicéas et résineux. Ces derniers furent dévastés en 1992 par le scolyte et ont été en grande partie replantés en essences plus résistantes à cet insecte ;
- pour sa faune, qui en fait un terrain apprécié des chasseurs : sangliers, chevreuils, biches, sans parler des oiseaux dont les faucons pèlerins (rares et protégés) ;
- pour sa flore : perce-neige, scilles, anémones corydalle, eurythrones dent-de-chien, muguet et bien d'autres dont certaines sont protégées comme la gagée jaune.

Ils espèrent donc que ces nouveaux aménagements pourront permettre à tous de jouir sereinement et avec bonheur de ce patrimoine heureusement sauvegardé.

Le Conseil des Sages

MARIAGES

Marina TARAYRE, La Garrigue
 et **Anthony BIELLE**, Salles d'Aude (Aude) : 34 rue Carnot
Emilie RIVIÈRE, 16 rue du Château d'eau
 et **David PALMIER**, Paris 15^e : 77 rue de la Convention
Julie-Anne DURAND, 4 rue Joseph Bastide
 et **Anthony LADRECH**, 14 rue des Aubrets

DÉCÈS

Anne MARTIN née MAGIERA, 4 rue des Peyrières
Jean COMBETTES, 5 rue du Suquet
Edmond CAZALS, La Garrigue
Robert LACOMBE, 8 rue du Suquet
Marcel BESSET, 8 rue des Sources

Réponses à nos lecteurs

QUI EST PRIORITAIRE À LA SORTIE DES COMMERCES, ÉCOLE PIERRE LOUBIERE ?

Les personnes circulant sur la rue des Peyrières doivent respecter la priorité à droite. Les personnes sortant de la place sont donc prioritaires.

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :
